



FORMATION PROFESSIONNELLE AU MÉTIER DE COMPORTEMENTALISTE FELIN

Le comportementaliste félin est un spécialiste du comportement animal, de la relation et de la communication humaine/animal domestique.

Il a un rôle de prévention et de promotion de la qualité relationnelle entre l'homme et l'animal. Il intervient lorsque la relation entre l'animal de compagnie et son propriétaire, la famille ou la société n'est plus adaptée. « Adaptée » signifiant que les interactions animal / humain ont des conséquences négatives sur la qualité du lien, la sécurité et le bien-être de tous.

Le comportementaliste félin a donc une connaissance approfondie des comportements déviants de l'animal, lui permettant de proposer au propriétaire un programme de **rééducation comportementale**. Il n'intervient pas sur les cas de troubles morbides relevant de la matière médicale (rôle du vétérinaire), mais sait les reconnaître car il connaît parfaitement le catalogue des comportements, c'est-à-dire l'éthogramme de l'espèce.

Il doit avoir un esprit ouvert et de solides connaissances en psychologie humaine et en communication pour harmoniser les rapports du propriétaire avec son chien, et favoriser l'intégration du couple formé dans son environnement social. Il n'intervient donc qu'auprès du propriétaire pour soulager un état de mal-être ou de souffrance.

Prenez connaissance de notre éthique et de nos valeurs pour comprendre qui nous sommes et ce que l'ensemble des formateurs de l'équipe Humanimalis souhaitons transmettre ainsi que nos engagements qualité & partenaires nationaux et régionaux.

Humanimalis est le seul organisme FOAD à inclure dans sa méthode et ses outils d'apprentissages des classes virtuelles en direct interactive ou les apprenants suivent et participent aux cours.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec HumAnimalis ou à candidater.

1 - DATES & DUREE DES SESSIONS DE FORMATION

Humanimalis dispense deux sessions de formation par an avec un effectif maximal de 20 apprenants par formation et par session afin de maintenir la qualité des enseignements et le suivi des élèves.

Regroupement de cours en classes virtuelles en soirée

Début de Session	Fin de session	Nombre d'heures total*	Durée totale	Nombre de regroupement de cours en classe virtuelle en soirée
14 Octobre 2019	31 Mai 2020	296h	7 mois 1/2	1 à 2
20 Janvier 2020	31 Mai 2020	296h	4 mois 1/2	2 à 3
12 Octobre 2020	31 Mai 2021	296h	7 mois 1/2	1 à 2
18 Janvier 2021	31 Mai 2021	296h	4 mois 1/2	2 à 3

*Nombre susceptible d'évoluer selon l'évolution du programme pédagogique.



HumAnimalis

Organisme de Formation aux métiers animaliers

2 - COMPOSITION DES ENSEIGNEMENTS

Les formations Humanimalis sont composées de bloc de compétences «BC ».

Chaque Bloc de compétence est composé d'éléments constitutifs « EC ».

Bloc de compétences 1 : Consultant en éthologie Humaine & Animale (BC1) - 186h

BC1- EC1: Concepts généraux

- Accueil - Présentation – Règlement intérieur & Charte de conduite
- Histoire et actualité du Droit animalier en France et dans le monde
- Concepts de Bien-être & Sentience
- Cadre & obligations légales des pratiques
- Installation professionnelle
- Les pédagogies : apprendre à apprendre

BC1- EC2: Disciplines et apports scientifiques

- Pluridisciplinarité de l'éthologie et des métiers visés
- Notions d'espèces et mécanismes d'évolution
- Biologie, zoologie et génétique
- Science de l'éthologie, les grands travaux, buts, outils, modélisation, dans la question animale, sociale, humaine.
- Enjeux affectifs, émotionnels et sociaux de la relation à l'animal
- Concept de motivation
- Contrôles vétérinaires & zoonoses
- Médecines naturelles et physiothérapie
- Psychosomatique animale

BC1- EC3: Cognition animale

- Cognition
- Métacognition
- Gestalt & Humwelt
- Homéostasie & Proxémie
- Théories des apprentissages

BC1- EC 4: Psychologie humaine

- Psychologie humaine et construction du psychisme, de l'affectivité, de l'autonomie
- Concepts de soi et de narcissisme, d'estime de soi
- Mécanisme des défenses influençant et traduisant les modes de pensée et comportements
- Les mécanismes de transfert et de contre transfert dans la relation d'aide
- les concepts d'attachement et l'animal en tant qu'objet transitionnel
- Les émotions et la capacité d'empathie humaines et animales, la question du désir de dominance de l'humain
- Processus de deuil
- Les thérapies applicables dans les métiers de comportementaliste et intervenant en médiation
- Concept et modèles de personnalité
- Communication et PNL
- La communication humaine, verbale et non verbale & l'incidence du lexique sur la relation
- Les techniques d'entretien et la mise en œuvre d'une consultation
- La gestion de conflit en séance, en consultation, entre divers protagonistes

BC1-EC5 : Activité professionnelle

- Gestion comptable
- Marketing et communication
- Aide et conseils à la création d'un site internet



Bloc de compétences 3 : Comportementaliste Félin (BC3) - 110h

BC3- EC1: Enseignements théoriques

- Histoire des félidés
- Éthologie féline
- Ontogenèse
- Ethogramme & Sémiologie
- Espace vital & lieux de vie & aménagements en réponse aux besoins éthologiques
- Anthropomorphisme & idées reçues
- Perturbations comportementales
- Propositions d'adaptation de ré-éducation émotionnelle et comportementale

BC3- EC2: Applications pratiques

- Études de cas
- Simulations de consultations

3 - DÉROULEMENT ET ORGANISATION DE TRAVAIL

Dès leur inscription, les apprenants ont accès au :

- programme pédagogique et au déroulé pédagogique
- planning des dates de cours en classe virtuelles interactives.

L'organisation de travail se déroule en plusieurs étapes :

- l'apprenant prend connaissance et travaille le cours et les documents ou vidéos de support,
- il vérifie sa compréhension par un QCM d'auto-évaluation,
- il assiste et participe au cours de 2h (20h30- 22h30) en classe virtuelle interactive avec l'ensemble des apprenants de la formation et le formateur en charge de cet enseignement.

4 - MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE VALIDATION(téléchargeable sur le site internet)

Quatre modes d'évaluation pour l'ensemble des actions de formations.

1- Assiduité

L'assiduité aux visioconférences de cours est contrôlée. Trois absences non justifiées entraînent la suspension de l'action de formation. Après entretien avec l'apprenant et sans motif valable retenu, l'arrêt de la formation pourra être prononcée par le responsable pédagogique après évaluation du dossier de l'étudiant défaillant par une commission de trois enseignants.

Les temps de connexion à la plateforme digitale des apprenants est contrôlée mensuellement.

La présence aux stage est obligatoire. Toute absence entraîne l'arrêt de la formation et aucune attestation de suivi de formation ne sera délivrée.



2- Note finale de participation au visioconférences

Évaluation faite par les responsables pédagogiques, après avis des formateurs. Note sur 20.

3- Évaluations normatives :

Pour chaque élément constitutif EC de chaque BC : QCM d'auto-évaluation en ligne

4- Évaluations sommatives :

Chaque évaluation est notée sur 20.

Une note moyenne de 10/20 sera nécessaire pour valider l'action de formation.

Dans le cas où un apprenant obtiendra une note inférieure à la moyenne sur une des évaluation, selon la situation, des moyens de rattrapage pourront être mis en place afin que l'apprenant puisse acquérir les compétences nécessaires à la poursuite et validation de sa formation.

Liste des évaluations sommatives ci-après..

EVALUATIONS SOMMATIVES	Nature de l'examen	Rapport / Mémoire	Stage
BC 1 : Consultant en éthologie Humaine & Animale			3 évaluations
BC1-EC1 : Concepts généraux	QCM 30 questions en temps réel		
BC1-EC2 : Disciplines et apports scientifiques			
BC1-EC3 : Cognition animale	Analyses d'apprentissages		
BC1-EC4 : Psychologie humaine	QCM de 30 questions en temps réel		
BC1-EC 5 : Activité professionnelle			
BC 3 : Comportementaliste Félin			4 évaluations
BC3-EC1: Enseignements théoriques	QCM 30 questions en temps réel	Rapport et compte rendu de 2 consultations	
BC3-EC2: Applications pratiques	Étude de cas + Simulation de consultation		

5 - TARIF DE LA FORMATION

Financement personnel :

2 080 €

30% à l'inscription et solde échelonné sur la durée de la formation

Frais de dossier et d'inscription offerts.

Financement partiel ou total par un organisme :

2080 € Action de formation

+ 600€ Frais de dossier et d'inscription

Règlement selon les modalités de l'organisme financeur



6 - CONDITIONS D'INSCRIPTION AUX FORMATIONS

Être âgé de 18 ans et plus.

Il n'y a pas de niveau d'étude ou d'expérience requises.

Les candidats sont sélectionnés selon :

- Leur attention portée à l'humain et à l'animal et aux valeurs de bien-être et de respect
- Leur profil personnel...les savoirs être
- Leurs expériences professionnellesles savoirs faire
- Leurs objectifs et leur projet dans le cadre de ces formations

et surtout leurs MOTIVATIONS qui déterminent la qualité de tout apprentissage!

2 Procédures de candidature et d'inscription

L'inscription des candidats apprenants aux formations HumAnimalis se déroule en plusieurs étapes :

Étape n° 1: Envoi par le candidat des documents suivants à l'adresse humanimalis.contact@gmail.com

- lettre de motivation précisant entre autre les expériences et présentation du projet en lien avec la formation
- fiche de préinscription (téléchargeable sur le site internet).

A réception et après validation par les responsables pédagogiques, nous proposons au candidat, par email deux dates de rendez-vous pour l'entretien individuel en visioconférence.

Étape n°2 : Entretien individuel téléphonique avec l'un des responsable pédagogiques.

Étape n°3 - Sous réserve de validation des étapes 1 & 2 : Transmission de devis, contrat de formation et règlement intérieur.

Un devis et/ou un contrat engageant l'organisme et ont une valeur légale d'acceptation du candidat, aucun document ne sera envoyé si le candidat n'a pas validé les étapes précédentes.

Étape n°4: Validation et inscription définitive du candidat à réception :

- du devis paraphé & signé
- du contrat de formation paraphé et signé
- du règlement intérieur paraphé et signé,
- de l'accord écrit de l'organisme financeur dans le cadre d'une prise en charge
- du règlement d'acompte de 30 % dans le cadre d'un financement personnel
- Copie recto verso de la carte d'identité.